



Renseignement au sujet de devis (point de vue professionnelle)

Par **GraphandPrint**, le **08/07/2013** à **10:14**

Bonjour, je suis actuellement graphiste free lance en AE.

Je n'ai jamais eu de soucis auparavant mais là je bloque.

J'ai effectué un devis à une cliente qui me l'a renvoyer accepté et signé le 22 avril. Je lui ai donc envoyer ces visuels et je n'ai aucune réponse de sa part. Déjà pour avoir les informations c'était la croix et la bannière mais la pour vérification pouf...

Elle ne me répond à aucun de mes (nombreux) mail ou alors "je vous dis demain"... Elle les lis pourtant et est active mais pas pour moi apparemment. (nous communiquons via sa page pro sur Facebook)

J'en ai assez elle me fait perdre temps, argent, et retarde mes futurs clients. J'aimerais annulé le devis mais plusieurs questions se pose.

Dois je seulement lui renvoyé le devis avec la mention annulé ?

Doit elle me verser quelque chose ? Elle à bien signer l devis et moi j'ai travailler quand même !

Désormais je vais procéder autrement et demander un % du devis dès le début.

Merci à vous

Par **GraphandPrint**, le **09/07/2013** à **23:22**

...

Par **GraphandPrint**, le **21/07/2013** à **20:19**

...

Par **GraphandPrint**, le **29/07/2013** à **15:21**

Aux dernières nouvelles elle à radié son entreprise

Par **pseudozut**, le **29/07/2013** à **18:45**

bonsoir,

en lisant votre message (le 1er), je pensais que vous auriez du procéder autrement car effectivement, vous n'aurez plus de nouvelles..... mais utilisera peut etre votre étude....

sur vos devis, mettez une date de validité et demandez également un % du devis pour "travail effectué" ; voyez comment fonctionnent les architectes ou autres professionnels liés aux devis

cordialement